



Priorité 3

Améliorer les schémas de mobilité (personnes et fret) transfrontaliers et promouvoir une mobilité urbaine et rurale, multimodale, durable résiliente face au changement climatique



Objectif spécifique 3.2

Mettre en place une mobilité durable, intelligente, intermodale et résiliente face au changement climatique aux niveaux national, régional et local, notamment en améliorant l'accès au RTE-T et la mobilité transfrontalière

1. Analyser les liaisons de transport durables manquantes et y remédier pour améliorer les schémas de mobilité et assurer une continuité de l'offre de transports (personnes et fret) transfrontaliers.
2. Éliminer les incohérences dans la mobilité transfrontalière et améliorer la qualité de l'offre et l'utilisation de transports multimodaux et durables.